

TITRE PROFESSIONNEL : EMPLOYÉ COMMERCIAL

MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Employé libre service, grande surface, rayon
- Équipier de vente
- Équipier de commerce
- Équipier de caisse, hôte(sse) de caisse
- Vendeur en produits frais, commerce de gros ou de détail
- Vendeur en produits alimentaires et/ou utilitaires
- Vendeur en prêt à porter
- Employé de commerce drive

POURSUITE D'ETUDES

- Mention Complémentaire
- CQP
- BAC PRO

FORMATION

Le candidat est formé et évalué à :

- Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande
- Accueillir les clients et répondre à leur demande

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sortir de CAP en lien avec le commerce.
- Avoir une expérience significative dans le commerce.
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Passer un entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage

DURÉE

- 400 heures
- 12 mois de formation

RYTHME

- 2 jours en centre de formation une semaine et demie en entreprise

TEMPS EN ENTREPRISE

- 75% du temps

PRESTATIONS DE SERVICES

- **50 € par mois** (restauration, cotisation, projet pédagogique) à titre indicatif
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise d'accueil (finisseur)
- Pré inscription de **30 €**

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Techniques de vente
- Gestion commerciale
- Informatique / digital
- RSE
- Législation du travail
- Gestes et postures / CACES
- Activités liées à l'alternance
- Accompagnement

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Français (Professionnel)
- Mathématiques (Professionnel)

Contrat d'apprentissage



ENTREPRISE D'ACCUEIL

- ✓ Petites et moyennes surfaces
- ✓ Grandes surfaces alimentaires
- ✓ Commerces de proximité (boucherie, boulangerie, etc.)
- ✓ Discounters

ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- ✓ Accueillir, conseiller, vendre et fidéliser le client
- ✓ Réceptionner, mettre en place, et promouvoir les produits
- ✓ Participer à l'animation du point de vente
- ✓ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

RÉMUNÉRATION :

Salaire minimum mensuel au 01.11.2024

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 801,80€, taux horaire : 11,88€

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
1ère année	27% 486€	43% 774€	53% 954€
2ème année	39% 702€	51% 918€	61% 1 801€

MÉTHODES MOBILISÉES

- Plateforme pédagogique, cours en présentiel.
- Etudes de cas et travaux dirigés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen ponctuel en fin de cursus de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP.

Nom du certificateur : Ministère du travail

Date d'enregistrement au RNCP **13/10/2023** et date d'échéance d'enregistrement : **15/12/2027**

RNCP : N°37099 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37099/>

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Navette La Roche-sur-Yon jusqu'au CFA mise en place pour le lundi matin et vendredi midi uniquement. A 3mn, un arrêt de bus ligne "Impuls'yon". Parking élèves sur place. Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes en situation d'handicap. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap (Freddy JOSSAND) la faisabilité selon le handicap.



Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

PRINCIPES ET CARACTÉRISTIQUES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE

- Jeune de moins de 30 ans
- 400 heures de cours / 12 mois de formation

- CDD de 12 mois
- 5 semaines de congés payés par an
- Début de contrat : dès le **01/07/2025**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise

RYTHME

- 2 jours en centre de formation une semaine et demie en entreprise

DÉMARCHES À SUIVRE

DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter la MFR IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature

PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail

RENTRÉE SCOLAIRE

- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre

Contrat d'apprentissage

SIMULATION FINANCIÈRE

RÉMUNÉRATION

Salaire minimum mensuel au **01.11.2024**

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 801,80€, taux horaire : 11,88€

La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
1ère année	27% 486€	43% 774€	53% 954€
2ème année	39% 702€	51% 918€	61% 1 801€

Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)

Pour les entreprises de plus de 10 salariés, s'ajoutent environ 10% de charges patronales.

LE PLANNING DE FORMATION CAP +

PLANNING 1ÈRE ANNÉE : CAP

Planning prévisionnel 2025-2026 - Sous réserve de modification

1 ère Année - en contrat d'apprentissage

Rythme alternance : 2 jours en centre et 1 semaine et demie en entreprise

AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V 31	1 L 2 M 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 M 40 2 M 3 M 4 J 5 M 6 S 7 M 8 L 9 J 10 M 11 S 12 D 13 S 14 M 15 L 16 J 17 V 18 S 19 M 20 L 21 V 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 V 28 L 29 M 30 J 31 V	1 S Toussaint 2 J 3 D 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 V 11 M 12 D 13 J 14 V 15 M 16 J 17 L 18 M 19 V 20 J 21 S 22 D 23 J 24 L 25 J 26 V 27 S 28 D 29 J 30 V 31 S	1 L 49 2 M 3 M 4 J 5 M 6 S 7 M 8 L 9 J 10 M 11 S 12 D 13 S 14 M 15 L 16 J 17 V 18 M 19 L 20 M 21 S 22 D 23 J 24 L 25 M 26 V 27 S 28 D 29 J 30 V 31 S	1 J Jour de l'Ma 2 V 01 3 S 4 D 5 L 6 M 7 J 8 V 9 D 10 M 11 S 12 M 13 J 14 M 15 D 16 V 17 S 18 D 19 J 20 M 21 S 22 D 23 J 24 L 25 M 26 V 27 S 28 D 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 06 4 M 5 L 6 M 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 M 17 D 18 M 19 J 20 M 21 S 22 D 23 J 24 L 25 M 26 V 27 S 28 D 29 J 30 V 31 M	1 M 14 2 J 3 D 4 L 5 M 6 V 7 M 8 D 9 L 10 M 11 J 12 D 13 M 14 V 15 L 16 M 17 D 18 M 19 J 20 M 21 S 22 D 23 J 24 L 25 M 26 V 27 S 28 D 29 J 30 V 31 M	1 V fin de l'An 2 S 3 M 4 J 5 V 6 M 7 D 8 V 9 M 10 D 11 L 12 M 13 M 14 Ascension 15 V 16 M 17 D 18 V 19 S 20 J 21 M 22 V 23 S 24 M 25 V 26 D 27 M 28 L 29 J 30 V 31 D	1 L 23 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 D 11 L 12 M 13 S 14 D 15 V 16 L 17 M 18 V 19 S 20 J 21 M 22 V 23 S 24 M 25 V 26 D 27 M 28 L 29 J 30 V 31 D	

Semaines en formation à l'IFACOM (35 heures)

